

Image not found or type unknown



Xxxxxxxx, (fournisseur électricité) veut me facturer 1 999 522 kWh

Par maxcv, le 10/06/2020 à 09:19

Bonjour,

J'ai résilié depuis peu EDF via "que choisir" pour prendreXxxxxxxx et j'ai déjà des problèmes :

J'ai fait un auto relevé de mon compteur le 27 mai 2020 qui est **INFERIEUR** à leur estimation du 19 mai 2020 de 267 Kwh en HP et de 211Kwh en HC. Je dis bien **INFERIEUR**.

Je reçois une facture de régularisation. Je vais sur mon compte pour constater queXxxxxxxx me compte une consommation réajustée de **1 999 522 kWh au 27/05/2020**.

Ils veulent me prélever une somme de 147€ par mois jusqu'à fin 2021.

Comme ils ne répondent pas au téléphone, j'ai aussitôt envoyé un mail (le 2 juin 2020) mais depuis aucune réponse.

Comment dois je faire pour annuler cette ineptie ?

Merci

Par Visiteur, le 10/06/2020 à 09:43

Bonjour

Ce n'est peut-être qu'un anicroche de départ...Par quel moyen avez vous transmis votre relevé ?

Avez vous utilisez cette adresse mail... **nous-on-repond@Xxxxxxxx.fr** ?

Vous avez saisi le service client, c'est bien, vous pouvez leur préciser qu'à défaut de réponse satisfaisante, vous envisagerez de mettre opposition aux prélèvements et vous de saisir le médiateur national de l'énergie, autorité publique indépendante, via son site www.energie-mediateur.fr

L'adresse est Libre réponse n° 59252, 75443 PARIS CEDEX 09.

Tél 0 800 112 212.

Par **youris**, le **10/06/2020** à **10:45**

bonjour,

les index mentionnés sur votre facture correspondent-ils à ceux relevés sur votre compteur ?

salutations

Par **maxcv**, le **12/06/2020** à **12:17**

Bonjour,

Merci pour vos réponses.

A force de téléphoner, j'ai réussi à les faire répondre ... bien sûr ils ne s'étaient (paraît-il) pas aperçu de l'erreur mais il était (soit disant) trop tard pour arrêter la prochaine échéance mensuelle de 150€ (je payais 90€ d'habitude. La personne que j'ai eu au téléphone me demande de relever le compteur pour refaire une facture de régularisation . Je relève le compteur, je lui envoie et aujourd'hui je regarde sur mon compte et m'aperçois que le relevé sur ma facture ne correspond pas du tout à ce que j'ai envoyé, ils me facturent 100kwh de plus.... c'est mieux que 2 millions comme précédemment mais à quoi ça sert d'envoyer des relevés réels !

Je vais peut-être saisir le médiateur mais le temps que tous "le système" se mette en place, je vais continuer à servir de banquier à ce fournisseur (je vois que son nom a été barré sur mes messages vous avez peur que ça lui fasse une mauvaise publicité ? moi je trouve qu'informer les consommateurs n'est pas une mauvaise publicité !)

Par **Visiteur**, le **12/06/2020** à **12:52**

Bonjour

Ne mettez pas en doute l'impartialité des bénévoles...